



27^e PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

Visant à favoriser la pratique sportive chez tous les jeunes

Présentée par les élèves de CM2 de la classe de Mme Weïss
école élémentaire de Samoreau (Académie de Créteil)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En France, nous avons la chance de pouvoir pratiquer régulièrement un sport soit dans la cour de notre récréation, soit en EPS, en club ou avec notre famille, en intérieur ou en plein air. Cependant, nous sommes conscients qu'aujourd'hui, nous nous trouvons face à un défi important, celui de faire admettre aux jeunes des valeurs comme la recherche du dépassement de soi, la persévérance, l'estime de soi, le bien être, le respect des règles et le vivre ensemble. Le combat est à mener également contre un monde où l'on se déplace davantage en voiture qu'à pied, où les écrans sont partout et où la facilité ne se conjugue pas toujours avec le mot effort.

Or, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les enfants et adolescents de 6 à 17 ans devraient pratiquer quotidiennement au moins une heure d'activité physique d'intensité modérée à élevée. Nous avons appris que le manque d'activité physique durant l'enfance puis l'adolescence conduisait généralement à plus de sédentarité à l'âge adulte et provoquait des problèmes d'obésité, des difficultés cardiaques, pulmonaires et des dépressions.

Nous avons alors débattu en classe sur les facteurs pouvant réduire la pratique sportive chez les jeunes comme le prix élevé des sports en club. C'est pour cela que nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'informer les jeunes et les familles des lieux où l'on peut pratiquer du sport facilement et gratuitement.

Le fait que les parents ne pratiquent eux-mêmes peu ou pas de sport est un facteur aggravant. Pour cela, il nous semble important de mobiliser les parents à faire du sport parce qu'ils restent des modèles pour les enfants. Nous restons convaincus que si les parents faisaient du sport cela motiverait les plus petits.

De plus, nous sommes également conscients que l'augmentation du temps passé devant les écrans avec de multiples sollicitations, est une cause inévitable de la diminution de la pratique sportive. En effet, en grandissant, nous nous intéressons plus aux jeux vidéo qu'au sport. De moins en moins d'enfants et d'adolescents pratiquent une activité physique après 10 ans, avec une proportion d'un tiers chez les garçons et d'un cinquième chez les filles. A l'inverse, le temps passé devant les écrans est en hausse constante. C'est pour cela qu'il est essentiel d'apporter une information sur les recommandations de l'OMS sur tous les supports utilisés par les jeunes.

Pour conclure, nous nous sommes aperçus que beaucoup d'entre nous avaient déjà arrêté un sport ou un jeu sportif à cause de moqueries. C'est pour cela que nous proposons de faire signer une charte dans tous les clubs sportifs et les établissements scolaires pour arrêter au plus vite les critiques blessantes. Nous avons l'espoir de faire évoluer les mentalités vers davantage de bienveillance et d'empathie. Ces valeurs communes favoriseraient inévitablement un élan sportif chez tous les jeunes.

Article 1^{er}

Tous les établissements scolaires doivent afficher une infographie répertoriant les infrastructures sportives gratuites et sites naturels proches adaptés à la pratique sportive.

Article 2

Tous les industriels, doivent faire apparaître un message précisant l'importance de réaliser une activité sportive sur tous les boîtiers de jeux vidéo.

Article 3

Tous les clubs sportifs doivent proposer des séances familles permettant aux parents des jeunes adhérents de jouer/participer avec leur enfant.

Article 4

Les adhérents d'un club sportif et des élèves d'un établissement scolaire doivent signer une charte de « bienveillance et d'empathie ».